

ÉCLAIRCISSANT SPÉCIAL BOIS

> Solution neutralisante

Redonne au bois son aspect
et sa couleur d'origine

CONDITIONNEMENT



Jerrican de 1L (pack de 2 x 1L)
Jerrican de 5L (palette de 72 x 5L)
Jerrican de 20L (palette de 30 x 20L)
Fût de 200L
IBC de 1000L

MODE D'EMPLOI

- > Veiller à mélanger de façon homogène Net+ Pro Eclaircissant.
- > Appliquer au rouleau ou au pinceau.
- > Laisser agir quelques instants. Renouveler l'opération si nécessaire.
- > Un brossage même léger augmente considérablement le résultat final.
- > Rincer à l'eau claire.

STOCKAGE ET SÉCURITÉ

Ne pas stocker avec des produits basiques.
Veuillez consulter la fiche de données de sécurité (FDS)
pour obtenir des informations écologiques, toxicologiques
et physiques ainsi que les conditions de stockage.

AVANTAGES PRODUIT

SOLUTION CONCENTRÉE

PRÊT À L'EMPLOI

ACTION RAPIDE

TOUS TYPES DE BOIS

PEUT ÊTRE VERNI,
LASURÉ OU REPEINT



DOMAINES D'APPLICATION

Net+ Pro Eclaircissant est destiné à éclaircir tous types de bois
noircis ou grisés par le temps ou les intempéries.
Une fois éclairci, votre support peut être lasuré, verni ou repeint
sans problème. Ne laisse pas de trace.
Dilué à 50% d'eau, Net+ Pro Eclaircissant devient une solution
d'imprégnation neutralisante pour les travaux de rénovation pour
toutes vos menuiseries, chassis, portes, chalets, terrasses, pergo-
las, façades bois

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Couleur : ambrée

pH < 1

Gélifiée

Rendement 5 à 10m² selon encrassement

Densité : 1

Conservation : 18 mois en emballage fermé,
à l'abri du gel et de la chaleur

AVERTISSEMENT

Le contenu de cette documentation est basé sur des essais effectués en laboratoire, les recommandations qui en découlent sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur l'expertise que Richard a acquise de ses produits nonobstant qu'ils soient convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. Toute utilisation entraîne acceptation des conditions d'utilisation. Le fabricant ne saurait être tenu responsable pour les dommages directs ou indirects du support en cas de manquement aux conditions d'utilisations prescrites. Toujours faire un essai au préalable. N° de révision : Septembre 2024.